

**DECLARATION D'OUVERTURE DE L'ALGERIE  
A LA 25<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DE L'ICCAT**

La délégation de l'Algérie remercie le Royaume de Maroc d'héberger la 25<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'ICCAT dans cette merveilleuse ville de Marrakech.

Il est important de noter qu'en 2010, l'Algérie n'ayant pas été représentée à la 17<sup>ème</sup> réunion extraordinaire de l'ICCAT qui s'est tenue à Paris a vu son quota annuel de capture de thon rouge drastiquement réduit, dont la clé de répartition a été réduite de 5,073% à 1,073%.

Toutefois, il faut noter les efforts et la compréhension de toutes les Parties de l'ICCAT depuis 2012 pour régler le tort causé à l'Algérie, qui se sont traduits dans les dispositions encourageantes des recommandations 12-03, 14-04 et 16-09 par des augmentations du quota de l'Algérie mais sans jamais atteindre son quota historique.

Malgré cette situation, l'Algérie n'a épargné aucun effort pour honorer ses engagements et se conformer aux dispositions de la convention de l'ICCAT, notamment l'implémentation des mesures de conservation et de gestion dans la réglementation nationale, la participation des scientifiques algériens aux travaux du comité scientifique (SCRS) et la régularité dans les contributions financières à l'ICCAT.

L'Algérie après huit ans d'attente, compte sur le sens de l'équité et de la responsabilité des toutes les Parties, pour que le tort qui lui a été cause en 2010 soit réparé, ce qui permettra à l'ICCAT, de tourner définitivement cette page gênante.

A ce titre, l'Algérie sollicite le soutien et l'appui de toutes les Parties contractantes pour le rétablissement de sa quote-part historique.

En souhaitant à toutes les délégations un agréable et fructueux séjour dans la ville de Marrakech, la délégation algérienne affiche sa disponibilité à travailler avec toutes les parties dans un esprit de coopération et de responsabilité pour que cette réunion de l'ICCAT soit couronnée de succès.